



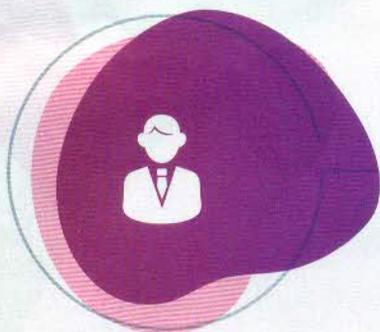
100 ANS DE CONSTRUCTION SOCIALE

SYNDICAT RÉFORMISTE, LA CFTC A TOUJOURS VEILLÉ, INFORMÉ, ALERTÉ, PROTÉGÉ ET PROPOSÉ. SON SENS DU DIALOGUE LUI A PERMIS D'ARRACHER DE NOUVEAUX DROITS POUR LES SALARIÉS. EMPLOI, FORMATION, ASSURANCE-CHÔMAGE, ALLOCATIONS FAMILIALES OU ENCORE RETRAITE : ELLE EST UN ARTISAN DE LA CONSTRUCTION SOCIALE, DEPUIS CENT ANS. RÉTROSPECTIVE¹.

1919-1939 : LA CFTC EST CRÉÉE ET AVEC ELLE NAÎT LE PLURALISME SYNDICAL

LES FEMMES PEUVENT
ADHÉRER À UN SYNDICAT SANS
AUTORISATION DE LEUR MARI.

1919

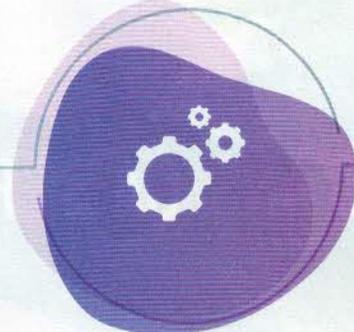


TRENTE-CINQ ANS APRÈS LA LOI WALDECK-ROUSSEAU AUTORISANT LA MISE EN PLACE DES SYNDICATS PROFESSIONNELS, LA CFTC EST CRÉÉE LES 1^{ER} ET 2 NOVEMBRE. LES STATUTS SONT ADOPTÉS QUATRE MOIS PLUS TARD.



1920

1932



LA CFTC FORMALISE SES PROPOSITIONS, QUI SE CONCRÉTISENT AVEC LA LOI GÉNÉRALISANT LES ALLOCATIONS FAMILIALES À L'ENSEMBLE DES SALARIÉS.

SEMAINE DE 40 HEURES, DEUX SEMAINES DE CONGÉS PAYÉS, ET CONVENTIONS COLLECTIVES. LE PLAN CFTC PUBLIÉ LA MÊME ANNÉE PROPOSE UN SALAIRE MINIMUM, LA RÉDUCTION DE LA DURÉE DU TRAVAIL, DES LOGEMENTS SOCIAUX.



1936



DR

JULES ZIRNHELD (1876-1940)

Employé de banque et président du syndicat des employés du commerce et de l'industrie, il est l'un des fondateurs de la CFTC dont il devient le premier président en 1919. En 1940, il est l'un des trois signataires CFTC du « Manifeste des douze », acte qui inscrit le syndicalisme français dans le refus du régime de Vichy.



Gerald Bloncourt / Rue des Archives

GASTON TESSIER (1887-1960)

Secrétaire général de la fédération des employés, il est aussi cofondateur de la CFTC et le premier secrétaire général de 1919 à 1940. En 1943, il représente la CFTC au Conseil national de la résistance (CNR). Puis, il brigue un second mandat de secrétaire général, de 1944 à 1948, avant un mandat de président confédéral de 1948 à 1953. Également signataire du « Manifeste des Douze » ; à la Libération, il siège à l'Assemblée consultative provisoire.

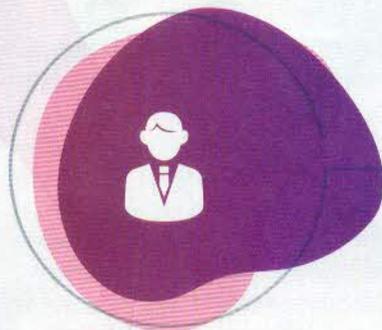


100 ANS DE CONSTRUCTION SOCIALE

1940-1959 : LA CFTC OBTIENT LES PREMIERS ACQUIS SOCIAUX

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE D'APRÈS-GUERRE SIGNE LES ORDONNANCES CRÉANT LA SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE POUR TOUS LES SALARIÉS. DEPUIS, LA CFTC MILITE POUR UN MEILLEUR ACCÈS AUX SOINS ET UNE MEILLEURE GESTION DE NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ.

1943



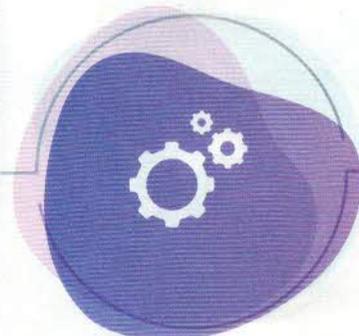
LA CFTC ET LA CGT PARTICIPENT À LA CRÉATION DU CNR (CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE) AU SEIN DUQUEL GASTON TESSIER REPRÉSENTE LA CFTC.



1945



1947



PREMIÈRES ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, LA CFTC OBTIENT 26 % DES VOIX.

“

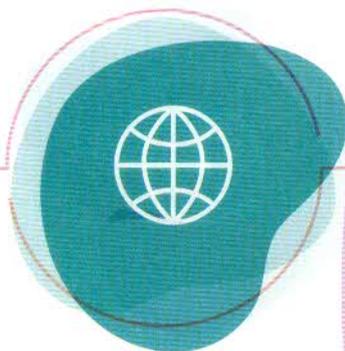
J'AI ADHÉRÉ À LA CFTC EN 1959 GRÂCE À MON PÈRE,
ALORS ADHÉRENT À LA FÉDÉRATION POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS.
QUAND J'AI COMMENCÉ À TRAVAILLER À 17 ANS, J'AI NATURELLEMENT PRIS MA CARTE À LA CFTC. »
ARMEL GOURMELON, 78 ANS, VICE-PRÉSIDENT CONFÉDÉRAL HONORAIRE

CRÉATION DU SMIG (SALAIRE
MINIMUM INTERPROFESSIONNEL
GARANTI) QUI DEVIENDRA LE
SMIC EN 1970.



1950

1958



CRÉATION DE L'ASSURANCE-
CHÔMAGE (UNÉDIC)

>> APRÈS LA GUERRE, LA CFTC
SIÈGE DANS LES ORGANISMES
PARITAIRES ET PARTICIPE À LA
CONSTRUCTION D'UN VÉRITABLE
DIALOGUE SOCIAL.



MARIE-LOUISE
ROCHEBILLARD
(1860-1936)

Pionnière du syndicalisme féminin lyonnais, elle crée en 1899 trois syndicats locaux : celui des dames de commerce, celui des ouvrières de l'aiguille, puis celui des ouvrières de la soie. Dans ces milieux à faible instruction, elle milite en faveur de la formation professionnelle. Elle développe un syndicalisme soucieux d'aider ses adhérentes à bénéficier d'un emploi, et d'un régime de prévoyance et d'assistance.

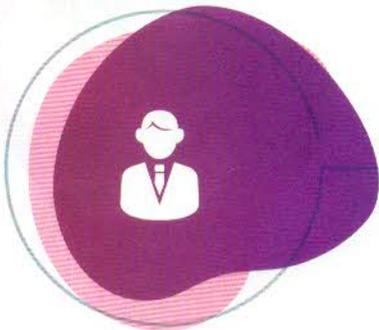


100 ANS DE CONSTRUCTION SOCIALE

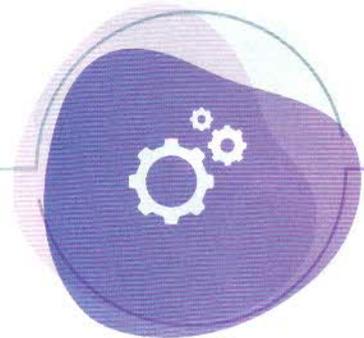
1960-1979 : LA CFTC RENAÎT DE SES CENDRES

LE CONGRÈS DE NOVEMBRE, À PARIS, ABOUTIT À LA SCISSION DU MOUVEMENT EN DEUX ORGANISATIONS SYNDICALES : LA CFTC ET LA CFDT. LA CFTC ÉLIT JOSEPH SAUTY À SA TÊTE ET REFUSE LA POLITISATION AU SERVICE DE LA LUTTE DES CLASSES.

1963



1967



1964

GRÈVE GÉNÉRALE DES MINEURS DES CHARBONNAGES DE FRANCE. PRINCIPALE REVENDICATION : RATTRAPAGE DU RETARD DES SALAIRES MINIERES SUR CEUX DE L'INDUSTRIE PRIVÉE. LANCÉE LE 1^{ER} MARS PAR LA CFTC, LA GRÈVE DURE TRENTE-HUIT JOURS. LA CFTC OBTIENT GAIN DE CAUSE.

CRÉATION DE L'ANPE (AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI) QUI DEVIENDRA PÔLE EMPLOI EN 2008.

“

EN 1964, JE TRAVAILLAIS À LA MAIRIE D'ANGERS. À LA QUESTION "POUR OU CONTRE L'ÉVOLUTION" DE LA CFTC, NOUS NOUS ÉTIIONS LARGEMENT PRONONCÉS CONTRE. MÊME RÉSULTAT À L'UNION DÉPARTEMENTALE. OR, AU CONGRÈS DE 1964, LE VOTE A ÉTÉ EN FAVEUR DE L'ÉVOLUTION. IL Y A EU BEAUCOUP DE HEURTS, DE DOULEUR AUSSI. EN TANT QU'ANCIEN DE LA JOC (JEUNESSE OUVRIÈRE CHRÉTIENNE), TOUT LE MONDE PENSAIT QUE J'IRAIS À LA CFDT. MAIS, J'AI DÉCIDÉ DE RESTER À LA CFTC. LA SCISSION EST AUJOURD'HUI UNE HISTOIRE ANCIENNE. LES DIRIGEANTS ACTUELS N'ONT PAS VÉCU L'ÉVÉNEMENT. LOGIQUEMENT, LES RELATIONS ENTRE LES DEUX ORGANISATIONS SONT PLUS APAISÉES QU'ELLES NE L'ÉTAIENT À L'ÉPOQUE OÙ J'AVAIS DES RESPONSABILITÉS. »

ARMEL GOURMELON

NÉGOCIATION DES ACCORDS DE GRENELLE. CEUX-CI ABOUTISSENT NOTAMMENT À UNE AUGMENTATION DE 35 % DU SMIG, DE 10 % EN MOYENNE DES SALAIRES RÉELS ET À LA CRÉATION DE LA SECTION SYNDICALE D'ENTREPRISE.



1968

1972



GÉNÉRALISATION DES RETRAITES COMPLÉMENTAIRES



JOSEPH SAUTY
(1906-1970)

Mineur dès l'âge de 13 ans, il participe en 1926 à la création du syndicat des ouvriers mineurs du Nord-Pas-de-Calais. Il prend la tête de la grande grève de sa fédération en 1963 et obtient une augmentation des salaires. Avec sa fédération, il refuse l'abandon de la référence sociale chrétienne en 1964 et incarne « la CFTC maintenue » dont il devient le premier président jusqu'à sa mort.

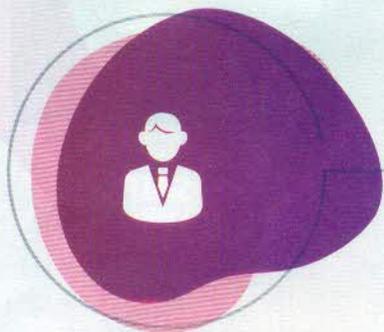


100 ANS DE CONSTRUCTION SOCIALE

1980-1999 : LA CFTC SE BAT POUR DE NOUVEAUX DROITS

CRÉATION DE L'ALLOCATION PARENTALE D'ÉDUCATION. ELLE EST REMPLACÉE PAR LA PRESTATION D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (PAJE) POUR LES ENFANTS NÉS À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2004.

1980



LA CFTC FAIT VOTER UNE LOI QUI PERMET AUX DEMANDEURS D'EMPLOI D'ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME TRAVAILLEURS, ILS PEUVENT AINSI MAINTENIR LEUR DROIT À LA RETRAITE.



1985



CRÉATION DU CONSEILLER DU SALARIÉ CHARGÉ D'ASSISTER CES DERNIERS DURANT UN ENTRETIEN PRÉALABLE À UN LICENCIEMENT. UN SALARIÉ CHOISIT SON CONSEILLER SUR UNE LISTE ÉTABLIE PAR LA DIRECCTE (DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI) ; CETTE LISTE PEUT ÊTRE CONSULTÉE À L'INSPECTION DU TRAVAIL ET DANS CHAQUE MAIRIE.

“

AVANT LA SCISSION, LA CFTC ÉTAIT ADHÉRENTE À LA CONFÉDÉRATION MONDIALE DU TRAVAIL. À LA SCISSION, LA CFTC A EXIGÉ NOTRE DÉPART. MALGRÉ TOUT, NOUS AVONS CONSERVÉ DES LIENS AVEC QUELQUES ORGANISATIONS. ENSUITE, IL Y A EU LA CRÉATION DE LA CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DES SYNDICATS (CES) EN 1973. LÀ ENCORE, LA CFTC EN ÉTAIT EXCLUE. CE N'EST QU'EN 1990 QUE NOUS AVONS PU Y ADHÉRER. À CETTE ÉPOQUE, LES GRANDS DÉBATS PORTAIENT SUR LE DIALOGUE SOCIAL EUROPÉEN ET L'ÉCONOMIE. DES SUJETS TOUJOURS D'ACTUALITÉ. ADHÉRER À LA CES NOUS A DONNÉ UNE OUVERTURE SUR LES SYNDICATS EUROPÉENS NOTAMMENT

CEUX DE L'EST. »

ARMEL GOURMELON

AVEC SON NOUVEAU SLOGAN, « LA VIE À DÉFENDRE », LA CFTC REVENDIQUE PLUS CLAIEMENT LE SENS DONNÉ À SON ACTION : DÉFENDRE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ET LES PARCOURS DE VIE, Y COMPRIS DANS LA VIE PRIVÉE.



1991

1997



DÉBUT DES NÉGOCIATIONS SUR LES 35 HEURES QUI SERONT GÉNÉRALISÉES EN 2000.



DR

JACQUES TESSIER
(1914-1997)

Fils de Gaston Tessier (voir page 23), secrétaire général de la fédération des employés en 1945, il est le premier secrétaire général de la « CFTC maintenue » puis président de 1970 à 1981. Économiste, il est un promoteur infatigable de l'Europe, de la politique familiale, de la participation dans l'entreprise et de la politique contractuelle.

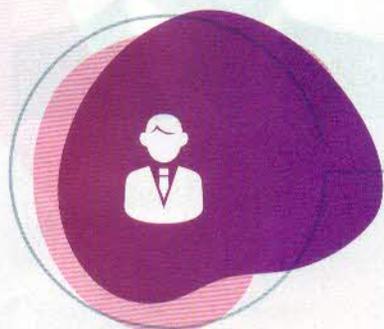


100 ANS DE CONSTRUCTION SOCIALE

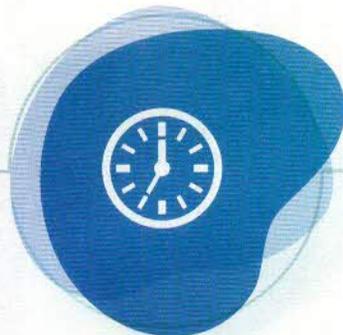
2000-2019 : LA CFTC, SOLIDE COMME UN ARBRE, TOUJOURS REPRÉSENTATIVE ET ENGAGÉE

LA LOI DU 20 AOÛT MODIFIE LES RÈGLES DE REPRÉSENTATIVITÉ SYNDICALE, EN LES FONDANT SUR L'ÉLECTION EN ENTREPRISE. ELLE EST DÉSORMAIS CALCULÉE TOUTS LES QUATRE ANS. LA MESURE DE L'AUDIENCE SYNDICALE DE 2013 MET EN LUMIÈRE LE POIDS DE LA CFTC, QUI TOTALISE 10,62 % DES SUFFRAGES. ELLE FAIT PARTIE DES CINQ ORGANISATIONS REPRÉSENTATIVES.

2006

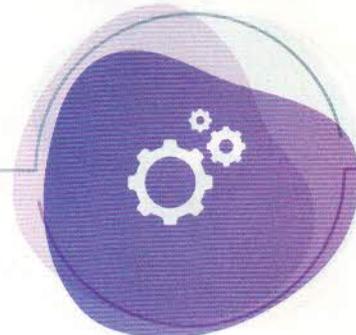


LA CFTC DÉVOILE SON NOUVEAU PROJET : LE STATUT DU TRAVAILLEUR, QUI DÉFEND LA CONSTRUCTION DU PARCOURS PROFESSIONNEL ET LA MOBILITÉ. IDÉE REPRIS DANS LES DROITS RATTACHÉS À LA PERSONNE AVEC LE CPA (COMPTE PERSONNEL D'ACTIVITÉ), LES DROITS RECHARGEABLES...



2008

2016-2017



DÉBAT SUR LA LOI TRAVAIL. LA CFTC DÉFEND LA NÉGOCIATION DANS L'ENTREPRISE ET ŒUVRE AU RENFORCEMENT DES BRANCHES. ELLE OBTIENT LE DROIT À LA DÉCONNEXION OU ENCORE L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES DANS LA RECHERCHE DE LEUR PREMIER EMPLOI. CE TRAVAIL PAIE. LA CFTC OBTIENT 10,90 % DES VOIX À L'AUDIENCE NATIONALE ET PROGRESSE PAR RAPPORT AU PREMIER CYCLE (2009-2012).

“

MON MEILLEUR SOUVENIR RESTE LE 100^E ANNIVERSAIRE DES PREMIERS SYNDICATS CHRÉTIENS. NOUS AVONS RÉUNI PLUS DE 5 000 PERSONNES À VERSAILLES. J'ESPÈRE QUE LA FÊTE POUR LES 100 ANS DE LA CFTC SERA UN MOMENT AUSSI MÉMORABLE. »
ARMEL GOURMELON

OUVERTURE DES DROITS À L'ASSURANCE-CHÔMAGE POUR LES DÉMISSIONNAIRES, ET PRISE EN COMPTE DES PROPOSITIONS DE LA CFTC (VALORISATION DES MAÎTRES D'APPRENTISSAGE, FORMATION ET VALORISATION DES MAÎTRES D'APPRENTISSAGE, 500 EUROS D'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE, ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ) DANS LA LOI SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE.



2018

LOI POUR LA LIBERTÉ DE CHOISIR SON AVENIR PROFESSIONNEL DU 5 SEPTEMBRE 2018 ET PROJET DE LOI RELATIF À LA CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES (PACTE) : LA CFTC A SOUTENU DES MESURES DESTINÉES À FAVORISER L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS, QUI ENTRERONT EN VIGUEUR LE 1^{ER} JANVIER 2020 (MAINTIEN DU TAUX D'EMPLOI OBLIGATOIRE À 6 % DE L'EFFECTIF SALARIÉ, PRIORITÉ DONNÉE AU TRAVAIL EN MILIEU ORDINAIRE).



2018-2019



**MADELEINE TRIBOLATI
(1905-1995)**

Elle travaille dès 13 ans comme employée de bureau. À 19 ans, elle adhère à la fédération française des syndicats professionnels féminins CFTC. Elle milite pour les droits des femmes à commencer par l'égalité professionnelle et salariale. En 1936, elle est en première ligne des négociations pour les conventions collectives et surprend lorsqu'elle propose un barème unique pour les femmes et les hommes.

LES PRÉSIDENTS DE LA CFTC

JULES ZIRNHELD : 1919-1940
GEORGES TORCQ : 1945-1948
GASTON TESSIER : 1948-1953
MAURICE BOULADOUX : 1953-1961
GEORGES LEVARD : 1961-1964
JOSEPH SAUTY : 1964-1970

JACQUES TESSIER : 1970-1981
JEAN BORNARD : 1981-1990
GUY DRILLEAUD : 1990-1993
ALAIN DELEU : 1993-2002
JACQUES VOISIN : 2002-2011
PHILIPPE LOUIS : DEPUIS NOVEMBRE 2011